

Ricardo GONZALEZ VILLAESCUSA (CEPAM) - Iles, continents et rivages : la territorialité maritime

Si l'on peut parler de "culture maritime" dans le cas d'une île c'est à la condition expresse d'une définition qui lui soit exogène et surtout extérieure au groupe d'îles auquel elle appartient, un extérieur vers lequel se multiplient les contacts. De ce point de vue, l'île se définit, culturellement, par son extériorité mais dans un rapport spéculaire à d'autres ensembles insulaires comme la littérature d'époque hellénistique le montre ou encore dans son rapport au continent, ce que les représentations données dans les textes, viennent également corroborer.

Ainsi voit-on se mettre en place un monde de connexions maritimes qui crée une territorialité établie à partir de réseaux entretenus au-delà des limites terrestres, dont la centralité doit se situer dans la mer et non pas sur les terres émergées. Il s'agit alors de définir l'espace maritime, en tant qu'objet d'étude, comme étant encadré par le contour terrestre qui sert d'enveloppe à la masse maritime. De là émerge une ligne d'interface que définit le rivage. De manière générale, c'est sur cette ligne d'interface, ce rivage, que s'implante la capitale, le port, c'est-à-dire, en définitive, le lieu central (excentré, donc) de l'organisation territoriale.

C'est pourquoi il nous paraît plus productif d'appréhender la question en termes de « maritimité », entendue comme la variété des façons de s'approprier la mer.